



Bulletin d'adhésion à l'Association Scolarisation Madagascar

Présidée par Raymond ARBONA
raymond.madagascar74@gmail.com

☐ J'adhère à l'Association Scolarisation Madagascar pour une cotisation annuelle de 20€
(Montant prélevé à la date d'anniversaire d'adhésion)

☐ Je fais un don MENSUEL qui sera prélevé par trimestre :
(Montant prélevé au début de chaque trimestre à ce à partir de la date d'adhésion)

- ☐ 10€/mois ☐ 20€/mois ☐ 25€/mois ☐ 30€/mois
☐ 40€/mois ☐ 50€/mois ☐ Autre :

BENEFICIAIRE : Association SCOLARISATION MADAGASCAR

DONATEUR : ☐ Mlle ☐ Mme ☐ Mr

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tel : E-mail :

Merci de **joindre impérativement un RIB** comportant vos références bancaires suivantes : N°IBAN et N°BIC.

Vous pourrez faire suspendre ces prélèvements par simple demande écrite (courrier ou e-mail) à Scolarisation Madagascar.

Fait à : Le :

Signature :

Merci de renvoyer ce bulletin d'adhésion par courrier à : Association Scolarisation Madagascar
Chez Thierry ENRICO (Trésorier Adjoint) : 5, Les Côteaux des Revard 73100 TREVIGNIN
Ou par email à : raymond.madagascar74@gmail.com (President) – Tél : 00261 34 54 722 45



ASSOCIATION SCOLARISATION MADAGASCAR

Présidée par Raymond Arbona

Scolarisation Madagascar est une association française d'aide humanitaire à but non lucratif de type loi de 1901 créée en octobre 2016.

Tous les membres de l'association sont bénévoles. Son équipe, sur le terrain, veille à la bonne utilisation des fonds et limite les frais administratifs à 2% du budget total.

Aider qui ? Pourquoi ?

Madagascar est un pays où les conditions de vie sont extrêmement difficiles. La misère, la pauvreté et la sous-nutrition font parties du quotidien de la majorité des malgaches.

Scolarisation Madagascar a pour objectif principal la protection de l'enfance en permettant aux enfants des rues, en situation d'exclusion, de handicap ou issus de familles malgaches défavorisées d'avoir accès à la scolarisation et à un repas quotidien.



Aider avec quelles actions ?

Construire des écoles pour donner aux enfants les plus démunis le droit à une scolarisation.

Financer les frais d'inscription et une partie des fournitures dans les écoles primaires publiques ou privées.

Créer des cantines dans des structures d'accueil: écoles, orphelinats, centres de nutrition, bidonvilles...

Les moyens de financement

Cotisation annuelle de 20€ pour couvrir les frais de fonctionnement de l'association.

Parrainages mensuels à votre discrétion de 10€, 20€, 30€... ou tout autre montant.

D'autres possibilités: **dons, bénévolat, adhésion** uniquement pour soutenir l'association.

Rabais fiscal de 75% jusqu'à 1000 euros, puis 66% jusqu'à un maximum de 20% du revenu

Contacts

A Madagascar : Raymond ARBONA - Président

- Boite postale 258 - 110 Antsirabe, Madagascar
- 00261 34 54 722 45
- raymond.madagascar74@gmail.com

En France : Thierry ENRICO (Trésorier Adjoint)

- 5, Les Côteaux des Revard 73100 TREVIGNIN
- thierryenrico73@gmail.com
- 0033 627 49 75 81

 <https://www.scolarisation-madagascar.org>

